

# TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-propos</i> . . . . .	vii
<i>Table des abréviations</i> . . . . .	xxvii

## *Code civil du Québec* (L.Q. 1991, c. 64)

### LIVRE SIXIÈME DES PRIORITÉS ET DES HYPOTHÈQUES

#### TITRE PREMIER DU GAGE COMMUN DES CRÉANCIERS

<b>Article 2644 : Biens du débiteur – gage commun</b>	
<b>des créanciers</b> . . . . .	<b>3</b>
2644 100 Sources . . . . .	3
2644 200 Travaux préparatoires . . . . .	3
2644 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	4
2644 400 Articles liés . . . . .	4
<i>Commentaire</i>	
2644 500 Sommaire. . . . .	4
2644 550 Gage commun en faveur des créanciers . . . . .	5
2644 555 Gage commun des créanciers – droits des créanciers . . . . .	7
<b>Article 2645 : Étendue de l’affectation</b> . . . . .	<b>8</b>
2645 100 Sources . . . . .	8
2645 200 Travaux préparatoires . . . . .	9
2645 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	11
2645 400 Articles liés . . . . .	11
<i>Commentaire</i>	
2645 500 Sommaire . . . . .	11

## GAGE COMMUN DES CRÉANCIERS

2645 550	Objet de l'affectation des biens du débiteur au profit de ses créanciers . . . . .	12
2645 555	Obligation personnelle . . . . .	13
2645 560	Affectation de l'universalité du patrimoine du débiteur en faveur de ses créanciers . . . . .	14
2645 565	Biens insaisissables en vertu de la loi . . . . .	14
2645 570	Insaisissabilité résultant d'une stipulation d'insaisissabilité. . . . .	22
2645 575	Division de patrimoine . . . . .	24
2645 580	Convention de recours restreint. . . . .	25
<b>Article 2646 : Saisie et vente des biens du débiteur . . . . .</b>		<b>26</b>
2646 100	Sources . . . . .	26
2646 200	Travaux préparatoires . . . . .	26
2646 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	27
2646 400	Articles liés . . . . .	27
<i>Commentaire</i>		
2646 500	Sommaire . . . . .	28
2646 550	Recours des créanciers et principe d'égalité entre eux . . . . .	28
2646 555	Saisie des biens du débiteur par un créancier . . . . .	29
2646 560	Vente des biens saisis . . . . .	32
2646 565	Principe de l'égalité entre les créanciers – causes de préférence et autres mécanismes préférentiels . . . . .	33
2646 570	État de collocation des créanciers – déconfiture du débiteur . . . . .	35
<b>Article 2647 : Causes de préférence – priorités et hypothèques . . . . .</b>		<b>39</b>
2647 100	Sources . . . . .	39
2647 200	Travaux préparatoires . . . . .	39
2647 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	41
2647 400	Articles liés . . . . .	41
2647 450	Droit transitoire . . . . .	41
<i>Commentaire</i>		
2647 500	Sommaire . . . . .	41
2647 550	Causes légitimes de préférence . . . . .	41
2647 555	Les priorités . . . . .	42
2647 560	Les hypothèques . . . . .	43
2647 565	Autres sûretés . . . . .	44
2647 570	Droit transitoire . . . . .	45
<b>Article 2648 : Biens pouvant être soustraits à la saisie . . . . .</b>		<b>46</b>
2648 100	Sources . . . . .	46

## TABLE DES MATIÈRES

2648 200 Travaux préparatoires . . . . .	46
2648 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	48
2648 400 Articles liés . . . . .	49
<i>Commentaire</i>	
2648 500 Sommaire . . . . .	50
2648 550 Possibilité de soustraire des biens à la saisie . . . . .	50
2648 555 Biens meubles du débiteur – conditions . . . . .	52
2648 560 Instruments de travail du débiteur . . . . .	55
<b>Article 2649 : Stipulation d’insaisissabilité . . . . .</b>	<b>63</b>
2649 100 Sources . . . . .	63
2649 200 Travaux préparatoires . . . . .	64
2649 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	65
2649 400 Articles liés . . . . .	66
2649 450 Droit transitoire . . . . .	66
<i>Commentaire</i>	
2649 500 Sommaire . . . . .	66
2649 550 Insaisissabilité conventionnelle . . . . .	66
2649 555 Acte à titre gratuit . . . . .	68
2649 560 Caractère temporaire . . . . .	68
2649 565 Intérêt sérieux et légitime . . . . .	69
2649 570 Publicité de la clause . . . . .	69
2649 575 Effet limité d’une clause d’insaisissabilité . . . . .	70
2649 580 Droit transitoire . . . . .	71
<b>TITRE DEUXIÈME</b>	
<b>DES PRIORITÉS</b>	
<b>Article 2650 : Créances prioritaires . . . . .</b>	<b>77</b>
2650 100 Sources . . . . .	77
2650 200 Travaux préparatoires . . . . .	77
2650 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	77
2650 400 Articles liés . . . . .	78
2650 450 Droit transitoire . . . . .	78
<i>Commentaire</i>	
2650 500 Sommaire . . . . .	78
2650 550 Définition et caractère indivisible de la priorité . . . . .	79
2650 555 Sûreté légale . . . . .	81
2650 560 Catégories de créances prioritaires . . . . .	81
2650 565 Assiette de la priorité . . . . .	82
2650 570 Indivisibilité . . . . .	84
2650 575 Opposabilité de la priorité . . . . .	84

GAGE COMMUN DES CRÉANCIERS

2650 580	Absence de droit de suite – exception . . . . .	85
2650 585	Distinctions entre la priorité et l’hypothèque . . . . .	86
2650 590	Droit transitoire . . . . .	88

**Article 2651 : Ordre de collocation des créances**

<b>prioritaires . . . . .</b>	<b>88</b>	
2651 100	Sources . . . . .	89
2651 200	Travaux préparatoires . . . . .	90
2651 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	93
2651 350	Version antérieure du <i>Code civil du Québec</i> (1991) . . . . .	94
2651 400	Articles liés . . . . .	94

*Commentaire*

2651 500	Sommaire . . . . .	95
2651 550	Créances prioritaires . . . . .	95
2651 555	Ordre de collocation des créances prioritaires . . . . .	97
2651 560	Frais de justice et dépenses faites dans l’intérêt commun . . . . .	99
2651 565	Créance du vendeur impayé pour le prix du bien meuble vendu . . . . .	103
2651 570	Créance de celui qui a un droit de rétention sur un bien meuble (le rétenteur) . . . . .	105
2651 575	Créance de l’État pour les sommes dues en vertu de lois fiscales sur les biens meubles . . . . .	108
2651 580	Créances des municipalités et des commissions scolaires pour les impôts fonciers . . . . .	110
2651 585	Créances prioritaires des municipalités pour les taxes autres que foncières . . . . .	112
2651 590	Sort des créances prioritaires lors d’une prise en paiement . . . . .	115
2651 595	Faillite du débiteur . . . . .	115

**Article 2652 : Exécution des créances du premier ordre . . . . 118**

2652 100	Sources . . . . .	118
2652 200	Travaux préparatoires . . . . .	119
2652 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	120
2652 400	Articles liés . . . . .	120

*Commentaire*

2652 500	Sommaire . . . . .	120
2652 550	Étendue de l’assiette de la créance prioritaire pour les frais de justice et les dépenses faites dans l’intérêt commun . . . . .	121
2652 555	Frais de justice et dépenses faites dans l’intérêt commun . . . . .	122
2652 560	Assiette de la priorité – biens meubles et immeubles . . . . .	125

TABLE DES MATIÈRES

2652 565	Faillite – sort de la priorité pour les frais de justice et les dépenses faites dans l’intérêt commun . . . . .	126
<b>Article 2653 : Exécution des créances de l’État . . . . .</b>		<b>127</b>
2653 100	Sources . . . . .	127
2653 200	Travaux préparatoires . . . . .	127
2653 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	127
2653 400	Articles liés . . . . .	128
<i>Commentaire</i>		
2653 500	Sommaire . . . . .	128
2653 550	Exécution des créances de l’État . . . . .	128
2653 555	Sens du terme « État » . . . . .	129
2653 560	Sommes dues . . . . .	130
2653 565	Lois fiscales . . . . .	130
2653 570	Assiette mobilière . . . . .	132
2653 575	Opposabilité de la créance prioritaire de l’État . . . . .	132
2653 580	Conflits entre l’État, créancier prioritaire, et les créanciers hypothécaires . . . . .	133
2653 585	Faillite – sort de la créance prioritaire de l’État . . . . .	138
<b>Article 2654 : Demande de dénonciation du montant de la créance de l’État . . . . .</b>		<b>140</b>
2654 100	Sources . . . . .	140
2654 200	Travaux préparatoires . . . . .	140
2654 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	141
2654 400	Articles liés . . . . .	141
<i>Commentaire</i>		
2654 500	Sommaire . . . . .	141
2654 550	Dénonciation de la créance prioritaire de l’État pour les sommes dues en vertu des lois fiscales . . . . .	142
2654 555	Catégories de créanciers pouvant faire une demande de dénonciation à l’État . . . . .	143
2654 560	Procédure de demande de dénonciation par le créancier . . . . .	146
2654 565	Obligation de l’État de dénoncer . . . . .	147
2654 570	Effet limité de la dénonciation par l’État . . . . .	148
<b>Article 2654.1 : Priorité pour impôts fonciers . . . . .</b>		<b>149</b>
2654.1 100	Sources . . . . .	149
2654.1 200	Travaux préparatoires . . . . .	149
2654.1 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	149
2654.1 400	Articles liés . . . . .	149
<i>Commentaire</i>		
2654.1 500	Sommaire . . . . .	150

GAGE COMMUN DES CRÉANCIERS

2654.1 550	Effets de la priorité pour impôts fonciers . . . . .	150
2654.1 555	Droit réel et droit de suite . . . . .	151
2654.1 560	Impôts fonciers . . . . .	153
2654.1 565	Impôts fonciers et faillite . . . . .	154
<b>Article 2655 : Opposabilité des créances prioritaires . . . . .</b>		<b>155</b>
2655 100	Sources . . . . .	155
2655 200	Travaux préparatoires . . . . .	155
2655 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	155
2655 350	Version antérieure du <i>Code civil du Québec</i> (1991). . . . .	156
2655 400	Articles liés . . . . .	156
<b><i>Commentaire</i></b>		
2655 500	Sommaire . . . . .	156
2655 550	Opposabilité de la créance prioritaire . . . . .	156
2655 555	Catégories de créances prioritaires . . . . .	157
2655 560	Opposabilité de la priorité aux autres créanciers . . . . .	158
2655 565	Opposabilité de la priorité constitutive de droit réel à tous les tiers . . . . .	159
2655 570	Avis d'adresse des créanciers prioritaires . . . . .	160
2655 575	Sort des créances prioritaires lors d'une prise en paiement . . . . .	162
<b>Article 2656 : Exercice des recours prévus par la loi – saisie-exécution . . . . .</b>		<b>163</b>
2656 100	Sources . . . . .	163
2656 200	Travaux préparatoires . . . . .	163
2656 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	163
2656 350	Version antérieure du <i>Code civil du Québec</i> (1991). . . . .	163
2656 400	Articles liés . . . . .	164
<b><i>Commentaire</i></b>		
2656 500	Sommaire . . . . .	164
2656 550	Recours du créancier prioritaire : action personnelle, action réelle et mesures provisionnelles . . . . .	165
2656 555	Catégories de créances prioritaires . . . . .	166
2656 560	Action personnelle . . . . .	167
2656 565	Action réelle . . . . .	170
2656 570	Mesures provisionnelles prévues au <i>Code de procédure civile</i> . . . . .	171
2656 575	Recours prévus par des lois particulières . . . . .	177
2656 580	Mesures de protection des droits des créanciers prioritaires . . . . .	179
2656 585	Inapplicabilité des recours hypothécaires aux créances prioritaires . . . . .	180

TABLE DES MATIÈRES

<b>Article 2657 : Rang des créances prioritaires . . . . .</b>	<b>181</b>
2657 100 Sources . . . . .	181
2657 200 Travaux préparatoires . . . . .	181
2657 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	182
2657 400 Articles liés . . . . .	182
<i>Commentaire</i>	
2657 500 Sommaire . . . . .	182
2657 550 Détermination du rang des créanciers . . . . .	182
2657 555 Collocation des créanciers à la suite de la réalisation d'un bien . . . . .	183
2657 560 Collocation des créanciers prioritaires . . . . .	186
<b>Article 2658 : Créance conditionnelle, indéterminée ou non liquidée . . . . .</b>	<b>188</b>
2658 100 Sources . . . . .	188
2658 200 Travaux préparatoires . . . . .	188
2658 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	190
2658 400 Articles liés . . . . .	190
<i>Commentaire</i>	
2658 500 Sommaire . . . . .	190
2658 550 Créance prioritaire indéterminée, non liquidée ou suspendue par une condition . . . . .	191
2658 555 Catégories et rang des créances prioritaires . . . . .	192
2658 560 Créance prioritaire indéterminée ou non liquidée . . . . .	192
2658 565 Créance prioritaire sous condition suspensive . . . . .	193
<b>Article 2659 : Fin de la priorité . . . . .</b>	<b>195</b>
2659 100 Sources . . . . .	195
2659 200 Travaux préparatoires . . . . .	196
2659 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	196
2659 400 Articles liés . . . . .	196
<i>Commentaire</i>	
2659 500 Sommaire . . . . .	196

**TITRE TROISIÈME  
DES HYPOTHÈQUES**

**CHAPITRE I  
DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

**SECTION I  
DE LA NATURE DE L'HYPOTHÈQUE**

<b>Article 2660 : Définition de l'hypothèque . . . . .</b>	<b>200</b>
2660 100 Sources . . . . .	200
2660 200 Travaux préparatoires . . . . .	201
2660 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	202
2660 400 Articles liés . . . . .	202
2660 450 Droit transitoire . . . . .	202
<i>Commentaire</i>	
2660 500 Sommaire . . . . .	203
2660 550 Définition de l'hypothèque et recours hypothécaires . . . . .	204
2660 555 Caractéristiques de l'hypothèque – droit réel accessoire mobilier ou immobilier. . . . .	206
2660 560 Droit de préférence . . . . .	210
2660 565 Droit de suite . . . . .	212
2660 570 Opposabilité de l'hypothèque . . . . .	213
2660 575 Recours hypothécaires. . . . .	214
2660 580 Droits des créanciers hypothécaires entre eux. . . . .	219
2660 585 Distinctions entre l'hypothèque et la priorité . . . . .	220
2660 590 Faillite du débiteur. . . . .	221
2660 595 Droit transitoire . . . . .	222
<b>Article 2661 : Caractère accessoire de l'hypothèque . . . . .</b>	<b>226</b>
2661 100 Sources . . . . .	226
2661 200 Travaux préparatoires . . . . .	226
2661 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	227
2661 400 Articles liés . . . . .	227
<i>Commentaire</i>	
2661 500 Sommaire . . . . .	227
2661 550 Caractère accessoire de l'hypothèque . . . . .	227
2661 555 Droit réel accessoire – définition et conséquences . . . . .	228
2661 560 Validité de l'obligation garantie . . . . .	230
2661 565 Hypothèque affectée à l'exécution d'obligations futurs déterminées ou indéterminées . . . . .	231



TABLE DES MATIÈRES

2661 570	Type d'obligation garantie – hypothèque légale et hypothèque conventionnelle . . . . .	234
2661 575	Modalités et conditions de l'obligation garantie et de l'hypothèque. . . . .	235
2661 580	Droit de suivre l'obligation : cession de créance et subrogation . . . . .	236
2661 585	Extinction de l'obligation et de l'hypothèque . . . . .	237
2661 590	Radiation de l'inscription des droits hypothécaires au registre de la publicité des droits . . . . .	240
<b>Article 2662 : Caractère indivisible de l'hypothèque . . . . .</b>		<b>245</b>
2662 100	Sources . . . . .	245
2662 200	Travaux préparatoires . . . . .	245
2662 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	246
2662 400	Articles liés . . . . .	247
<i>Commentaire</i>		
2662 500	Sommaire . . . . .	247
2662 550	Principe de l'indivisibilité de l'hypothèque . . . . .	247
2662 555	Conséquences de l'indivisibilité de l'hypothèque . . . . .	248
2662 560	Divisibilité de l'obligation et indivisibilité de l'hypothèque. . . . .	249
2662 565	Divisibilité du bien grevé et indivisibilité de l'hypothèque. . . . .	251
2662 570	Maintien du droit du créancier hypothécaire d'exercer ses droits sur la totalité du bien ou des biens grevés . . . . .	252
2662 575	Exceptions au principe de l'indivisibilité de l'hypothèque. . . . .	253
<b>Article 2663 : Opposabilité de l'hypothèque . . . . .</b>		<b>255</b>
2663 100	Sources . . . . .	255
2663 200	Travaux préparatoires . . . . .	255
2663 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	256
2663 400	Articles liés . . . . .	256
2663 450	Droit transitoire . . . . .	256
<i>Commentaire</i>		
2663 500	Sommaire . . . . .	258
2663 550	Opposabilité de l'hypothèque aux tiers par la publicité . . . . .	258
2663 555	Modes de publicité de l'hypothèque. . . . .	259
2663 560	Qualification des biens meubles ou immeubles . . . . .	263
2663 565	Inscription d'une hypothèque immobilière au registre foncier . . . . .	266
2663 570	Inscription d'une hypothèque mobilière. . . . .	276

GAGE COMMUN DES CRÉANCIERS

2663 575 Règles particulières relatives à la publicité des droits hypothécaires . . . . .	281
2663 580 Effet de la publicité de l'hypothèque . . . . .	287
2663 585 Fin de l'opposabilité de l'hypothèque . . . . .	291
2663 590 Changement de taux d'intérêt et changement de terme du prêt hypothécaire – impact sur l'opposabilité de l'hypothèque . . . . .	293
2663 595 Droit transitoire . . . . .	293

**SECTION II**  
**DES ESPÈCES D'HYPOTHÈQUES**

<b>Article 2664 : Conditions et formes de l'hypothèque . . . . .</b>	<b>297</b>
2664 100 Sources . . . . .	297
2664 200 Travaux préparatoires . . . . .	298
2664 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	299
2664 400 Articles liés . . . . .	299

*Commentaire*

2663 500 Sommaire . . . . .	299
2664 550 Conditions et formes autorisées par la loi – hypothèque légale et conventionnelle . . . . .	300
2664 555 Conditions et formalités prévues par la loi . . . . .	301
2664 560 Hypothèque conventionnelle ou légale . . . . .	305

<b>Article 2665 : Diverses espèces d'hypothèques . . . . .</b>	<b>306</b>
2665 100 Sources . . . . .	306
2665 200 Travaux préparatoires . . . . .	307
2665 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	308
2665 400 Articles liés . . . . .	309

*Commentaire*

2665 500 Sommaire . . . . .	309
2665 550 Qualification de l'hypothèque en fonction du caractère mobilier ou immobilier de l'objet grevé . . . . .	309
2665 555 Espèces d'hypothèques – importance de la qualification . . . . .	310
2665 560 Bien meuble . . . . .	313
2665 565 Bien immeuble . . . . .	316
2665 570 Cas particuliers de qualification de l'hypothèque mobilière ou immobilière . . . . .	317
2665 575 Hypothèque sur une universalité de biens meubles ou immeubles . . . . .	319
2665 580 Hypothèque mobilière – avec ou sans dépossession . . . . .	320
2665 585 Synthèse – sort de l'hypothèque lors d'un changement de nature du bien . . . . .	321

TABLE DES MATIÈRES

**SECTION III**  
**DE L'OBJET ET DE L'ÉTENDUE**  
**DE L'HYPOTHÈQUE**

<b>Article 2666 : Objet de l'hypothèque . . . . .</b>	<b>327</b>
2666 100 Sources . . . . .	327
2666 200 Travaux préparatoires . . . . .	328
2666 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	329
2666 400 Articles liés . . . . .	329
<i>Commentaire</i>	
2666 500 Sommaire . . . . .	329
2666 550 Catégories de biens pouvant faire l'objet d'une hypothèque . . . . .	331
2666 555 Distinction entre les biens corporels et les biens incorporels . . . . .	331
2666 560 Distinction entre l'hypothèque sur des biens particuliers et l'hypothèque sur une universalité de biens . . . . .	334
<b>Article 2667 : Étendue de l'hypothèque . . . . .</b>	<b>338</b>
2667 100 Sources . . . . .	338
2667 200 Travaux préparatoires . . . . .	338
2667 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	339
2667 350 Version antérieure du <i>Code civil du Québec</i> (1991). . . . .	340
2667 400 Articles liés . . . . .	340
<i>Commentaire</i>	
2667 500 Sommaire . . . . .	340
2667 550 Capital, intérêts et frais légitimement engagés garantis par l'hypothèque . . . . .	341
2667 555 Capital . . . . .	342
2667 560 Intérêts sur le capital. . . . .	342
2667 565 Frais légitimement engagés . . . . .	347
<b>Article 2668 : Biens non susceptibles d'hypothèques . . . . .</b>	<b>354</b>
2668 100 Sources . . . . .	354
2668 200 Travaux préparatoires . . . . .	355
2668 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	357
2668 400 Articles liés . . . . .	358
<i>Commentaire</i>	
2668 500 Sommaire . . . . .	358
2668 550 Impossibilité d'hypothéquer certains biens . . . . .	358
2668 555 Biens insaisissables . . . . .	359

GAGE COMMUN DES CRÉANCIERS

2668 560	Biens meubles du débiteur qui garnissent sa résidence principale, servent à l'usage du ménage et sont nécessaires à la vie de celui-ci . . . . .	366
2668 565	Autres restrictions quant aux biens pouvant être hypothéqués . . . . .	368
2668 570	Possibilité d'hypothéquer « l'instrument de travail nécessaire à l'exercice personnel d'une activité professionnelle » . . . . .	376
<b>Article 2669 : Nue-propriété – effet de l'extinction du démembrement . . . . . 377</b>		
2669 100	Sources . . . . .	377
2669 200	Travaux préparatoires . . . . .	378
2669 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	379
2669 400	Articles liés . . . . .	379
<i>Commentaire</i>		
2669 500	Sommaire . . . . .	379
2669 550	Étendue de l'hypothèque sur la nue-propriété d'un bien . . .	380
2669 555	Démembrements du droit de propriété et nue-propriété . . .	381
2669 560	Usufruit et usage . . . . .	383
2669 565	Emphytéose . . . . .	386
2669 570	Problème d'application et moyen d'étendre l'hypothèque à la pleine propriété . . . . .	389
<b>Article 2670 : Bien d'autrui ou à venir . . . . . 391</b>		
2670 100	Sources . . . . .	391
2670 200	Travaux préparatoires . . . . .	392
2670 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	394
2670 400	Articles liés . . . . .	394
<i>Commentaire</i>		
2670 500	Sommaire . . . . .	394
2670 550	Constitution d'une hypothèque sur le bien d'autrui ou sur un bien à venir . . . . .	395
2670 555	Portée de la règle de l'hypothèque sur le bien d'autrui ou sur le bien à venir . . . . .	395
2670 560	Rang de l'hypothèque portant sur un bien d'autrui ou un bien à venir . . . . .	398
2670 565	Radiation de l'inscription publiée sans droit . . . . .	402
<b>Article 2671 : Accession. . . . . 404</b>		
2671 100	Sources . . . . .	404
2671 200	Travaux préparatoires . . . . .	404
2671 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	405
2671 400	Articles liés . . . . .	405

TABLE DES MATIÈRES

<i>Commentaire</i>	
2671 500	Sommaire . . . . . 405
2671 550	Étendue de l’hypothèque à ce qui s’unit au bien par accession. . . . . 406
2671 555	Droit d’accession . . . . . 406
2671 560	Accession par union en matière immobilière . . . . . 407
2671 565	Étendue de l’hypothèque immobilière – biens immeubles par nature, biens immeubles par intégration et biens immeubles par attache ou réunion . . . . . 408
2671 570	Étendue de l’hypothèque immobilière – modalités du droit de propriété . . . . . 411
2671 575	Accession par union en matière mobilière – étendue de l’hypothèque . . . . . 412
2671 580	Accession par production – étendue de l’hypothèque mobilière ou immobilière à ce que produit le bien . . . . . 413
<b>Article 2672 : Meubles attachés ou réunis à l’immeuble . . . . 415</b>	
2672 100	Sources . . . . . 415
2672 200	Travaux préparatoires . . . . . 415
2672 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . . 415
2672 400	Articles liés . . . . . 416
<i>Commentaire</i>	
2672 500	Sommaire . . . . . 416
2672 550	Conservation de la nature mobilière du bien meuble immobilisé par attache ou réunion aux fins de l’exécution de l’hypothèque mobilière . . . . . 416
2672 555	Domaine d’application . . . . . 417
2672 560	Biens meubles visés . . . . . 418
2672 565	Exécution de l’hypothèque sur un bien meuble attaché ou réuni à un immeuble . . . . . 421
2672 570	Conflits entre les hypothèques mobilière et immobilière . . . 422
<b>Article 2673 : Meuble nouveau . . . . . 425</b>	
2673 100	Sources . . . . . 425
2673 200	Travaux préparatoires . . . . . 425
2673 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . . 425
2673 400	Articles liés . . . . . 426
<i>Commentaire</i>	
2673 500	Sommaire . . . . . 426
2673 550	Sort de l’hypothèque grevant un bien meuble transformé, mélangé ou uni à d’autres biens meubles . . . . 426
2673 555	Bien meuble . . . . . 427

GAGE COMMUN DES CRÉANCIERS

2673 560	Survie de l'hypothèque à la suite de la transformation du bien meuble hypothéqué en un nouveau bien meuble . . .	428
2673 565	Survie et étendue de l'hypothèque sur le bien meuble nouveau résultant d'une union ou d'un mélange du bien meuble hypothéqué avec d'autres biens meubles . . .	429
2673 570	Rang de l'hypothèque sur le bien meuble nouveau – assujettissement au renouvellement de sa publicité . . . . .	430
2673 575	Modes d'acquisition du nouveau bien meuble . . . . .	437
<b>Article 2674 : Bien aliéné dans le cours des activités de l'entreprise . . . . . 439</b>		
2674 100	Sources . . . . .	439
2674 200	Travaux préparatoires . . . . .	439
2674 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	440
2674 400	Articles liés . . . . .	441
<i>Commentaire</i>		
2674 500	Sommaire . . . . .	441
2674 550	Report de l'hypothèque grevant un bien aliéné dans le cours des activités de l'entreprise . . . . .	442
2674 555	Distinction – droit de suite et report . . . . .	444
2674 560	Hypothèque mobilière . . . . .	449
2674 565	Universalité de biens – bien individualisé . . . . .	452
2674 570	Sens de l'expression « aliéné dans le cours des activités de l'entreprise » . . . . .	454
2674 575	Bien acquis en remplacement . . . . .	460
2674 580	Report sur les sommes d'argent pouvant être identifiées . . .	462
2674 585	Revente du bien meuble initialement hypothéqué . . . . .	464
2674 590	Rang de l'hypothèque ayant fait l'objet d'un report . . . . .	470
2674 595	Synthèse – conséquences de l'aliénation du bien grevé dans le cours ou hors du cours des activités de l'entreprise . . . . .	472
<b>Article 2675 : Perte des biens grevés d'hypothèque. . . . . 480</b>		
2675 100	Sources . . . . .	480
2675 200	Travaux préparatoires . . . . .	480
2675 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	480
2675 400	Articles liés . . . . .	481
<i>Commentaire</i>		
2675 500	Sommaire . . . . .	481
2675 550	Effet de la perte des biens grevés par une hypothèque sur une universalité de biens. . . . .	481
2675 555	Report de l'hypothèque universelle sur les biens acquis en remplacement . . . . .	482

TABLE DES MATIÈRES

2675 560 Remplacement des biens dans un « délai raisonnable » . . .	486
<b>Article 2676 : Étendue de l’hypothèque d’une universalité de créances . . . . .</b>	<b>486</b>
2676 100 Sources . . . . .	486
2676 200 Travaux préparatoires . . . . .	486
2676 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	487
2676 400 Articles liés . . . . .	488
<i>Commentaire</i>	
2676 500 Sommaire . . . . .	488
2676 550 Étendue de l’hypothèque portant sur une universalité de créances. . . . .	488
2676 555 Hypothèque mobilière conventionnelle grevant une universalité de créances . . . . .	489
2676 560 Non-étendue de l’hypothèque aux nouvelles créances provenant de la vente des autres biens du constituant effectuée par un tiers . . . . .	492
2676 565 Non-étendue de l’hypothèque à la créance résultant d’un contrat d’assurance sur les autres biens du constituant . . . . .	493
<b>Article 2677 : Étendue de l’hypothèque sur des actions . . . .</b>	<b>494</b>
2677 100 Sources . . . . .	494
2677 200 Travaux préparatoires . . . . .	494
2677 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	496
2677 350 Version antérieure du <i>Code civil du Québec</i> (1991). . . . .	496
2677 400 Articles liés . . . . .	496
<i>Commentaire</i>	
2677 500 Sommaire . . . . .	496
2677 550 Étendue de l’hypothèque mobilière sur des actions . . . . .	497
2677 555 Définitions des notions de « personne morale », « capital-actions », « action » et « valeur mobilière » . . . . .	498
2677 560 Transformations des actions du capital-actions . . . . .	501
2677 565 Report de l’hypothèque mobilière sur des actions à la suite d’une transformation des actions grevées . . . . .	503
2677 570 Démarche de renouvellement de l’inscription de l’hypothèque – délai . . . . .	506
<b>Article 2678 : Bien offert ou consigné . . . . .</b>	<b>510</b>
2678 100 Sources . . . . .	510
2678 200 Travaux préparatoires . . . . .	510
2678 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	512
2678 400 Articles liés . . . . .	513

*Commentaire*

2678 500	Sommaire . . . . .	513
2678 550	Report de l'hypothèque sur le bien offert ou consigné – réduction du montant inscrit . . . . .	513
2678 555	Définitions des concepts d'« offres réelles » et de « consignation » – notions du droit des obligations . . . . .	514
2678 560	Utilité de la mesure du report de l'hypothèque sur le bien offert ou consigné . . . . .	519
2678 565	Autorisation judiciaire . . . . .	522
2678 570	Report de l'hypothèque . . . . .	524
2678 575	Réduction du montant de l'hypothèque initialement inscrit . . . . .	525
2678 580	Illustration jurisprudentielle . . . . .	527

**Article 2679 : Hypothèque sur une partie indivise  
d'un bien – partage. . . . . 529**

2679 100	Sources . . . . .	529
2679 200	Travaux préparatoires . . . . .	530
2679 300	Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	531
2679 400	Articles liés . . . . .	531

*Commentaire*

2679 500	Sommaire . . . . .	531
2679 550	Effet du partage ou de tout autre acte attributif ou déclaratif de propriété sur l'hypothèque grevant une partie indivise d'un bien . . . . .	532
2679 555	Notion d'« indivision » . . . . .	533
2679 560	Notion de « partage » . . . . .	538
2679 565	Notions d'« acte déclaratif » et d'« acte attributif » de propriété . . . . .	540
2679 570	Sort de l'hypothèque lorsque le constituant ou son ayant cause conserve des droits sur le bien indivis . . . . .	541
2679 575	Sort de l'hypothèque lorsque le constituant ne conserve aucun droit sur le bien indivis : report de l'hypothèque . . . . .	547
2679 580	Sort de l'hypothèque lorsque survient un partage anticipé alors que le constituant ne conserve aucun droit sur le bien indivis . . . . .	552
2679 585	Synthèse des mesures de protection des créances hypothécaires grevant une part indivise . . . . .	555
2679 590	Autres mesures de protection de la créance hypothécaire grevant une part indivise . . . . .	556

**Article 2680 : Créances conditionnelle, indéterminée  
ou non liquidée . . . . . 558**

2680 100	Sources . . . . .	558
----------	-------------------	-----



TABLE DES MATIÈRES

2680 200 Travaux préparatoires . . . . .	558
2680 300 Commentaires du ministre de la Justice . . . . .	559
2680 400 Articles liés . . . . .	560
<i>Commentaire</i>	
2680 500 Sommaire . . . . .	560
2680 550 Collocation de la créance hypothécaire indéterminée, non liquidée ou suspendue par une condition . . . . .	560
2680 555 Collocation des créanciers et distribution – notions applicables en matière de saisie-exécution à la suite d'une action personnelle . . . . .	561
2680 560 Collocation des créanciers . . . . .	564
2680 565 Collocation de la créance hypothécaire indéterminée ou non liquidée . . . . .	566
2680 570 Collocation de la créance hypothécaire sous condition suspensive . . . . .	568
2680 575 Collocation de la créance hypothécaire à terme . . . . .	571
TABLE DE LA JURISPRUDENCE . . . . .	573
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	593
INDEX ANALYTIQUE . . . . .	603